

Observatoire national des violences en milieu de santé - Rapport 2018

01/06/2018

L'observatoire national des violences en milieu de santé (ONVS) recueille, sur la base du volontariat, les signalements de faits de violence en milieu de santé.

En 2017 "446 établissements (7,71 % des établissements) ont déclaré 22 048 signalements, soit une augmentation de signalements de 25,3% pour une augmentation d'établissements déclarants de 23,9% En 2016 : 360 établissements (6,23 % des établissements) ont déclaré 17 596 signalements."

Ainsi, on peut constater que le nombre de signalements est en hausse, avec un nombre d'établissements participant au dispositif plus important et de façon significative.

Il est précisé pour mémoire dans ce rapport que l'AP-HP déclare depuis 2012 les signalements à l'ONVS.

Les événements signalés sont classés en deux catégories : les atteintes aux personnes et les atteintes aux biens.

L'ONVS a recensé 23 551 atteintes aux personnes et aux biens réparties ainsi : 18 996 atteintes aux personnes ; 4 555 atteintes aux biens dont 1 503 signalements répertoriaient les deux types d'atteintes cumulativement, essentiellement des violences accompagnées de dégradations.